

<https://gex-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article350>



Sécurité - documents

- Directeurs - Sécurité - PPMS -

Date de mise en ligne : jeudi 27 janvier 2022

Copyright © ARCHIVES de la Circonscription de Péron - Tous droits réservés

Les documents concernant la sécurité de l'école sont à récupérer et déposer sur IDEAL (portail ARENA / puis cliquer sur Intranet, référentiels et outils / Autres outils – Intranet académique (IDEAL) / Espace école / Mon école / Sûreté-sécurité)
Ou <https://ideal.ac-lyon.fr/> puis cliquer sur Espace école / Mon école / Sûreté-sécurité)

<https://gex-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

- **Les PPMS** (v BO 15 du 13/04/2017)
 - Les PPMS "Attentat intrusion" et "Risques majeurs" sont à réactualiser chaque année (à minima date de rédaction ou révision dans l'année scolaire en cours ; tenir compte des éventuelles modifications liées au nombre d'élèves, au mouvement des enseignants, à la disposition, l'utilisation des locaux, ...). Pensez à les nommer en faisant référence à la date de rédaction (ex "Attentat intrusion 2021-2022", " Risque majeur octobre 2021", ... avant de les déposer dans la partie "ppms"
 - 3 exercices dont l'un au titre de l'attentat-intrusion doivent être effectués au cours de l'année scolaire ; le recteur demande régulièrement que l'exercice "attentat-intrusion" soit réalisé avant fin octobre. Les exercices sont à déposer dans la partie "exercices"
- **Les exercices d'évacuation incendie**
 - Ils doivent avoir lieu au moins deux fois par an, le premier exercice doit se dérouler dans le mois qui suit la rentrée scolaire.
 - Les compte-rendu d'exercices peuvent être déposés dans la partie "diagnostic de sécurité"
- **DUERP**
 - Un document unique d'évaluation des risques professionnel doit être établi pour chaque école, et réactualisé en fonction des situations résolues ou des nouveaux risques mis en évidence.
 - Le DUERP peut être déposé dans la partie "diagnostic de sécurité"
<https://gex-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Pour plus de lisibilité, vous pouvez supprimer les documents obsolètes précédemment déposés sur IDEAL